



Non paiement suite vente de mes parts

Par **ange65**, le **16/02/2011** à **20:32**

Bonjour,
Après séparation ,j'ai vendu mes parts de la maison à mon ex compagne .Comme il se doit,la vente c est faite chez le notaire ,mais l'argent ne m'a jamais été verser .Ni par le notaire,ni par mon ex compagne ;Qu elle sont les démarches à entreprendre pour récupérer mon dû.
En précisant que les frais notarié ont été payés.
Merci de vos réponses .

Par **mimi493**, le **16/02/2011** à **21:42**

On ne signe pas chez le notaire tant qu'il n'a pas l'argent. Vous avez signé la vente alors que le notaire n'avait pas l'argent ?????

Par **ange65**, le **16/02/2011** à **22:02**

Bonsoir,
Oui, le notaire a signer l'acte de vente de mes parts sans avoir eu du règlement de mon ex .Y a t-il vice de procédure ,?Quels sont mes recours ?
Cela signifie t-il que je suis toujours propriétaire de mes parts??